

Saguenay–Lac-Saint-Jean– Côte-Nord

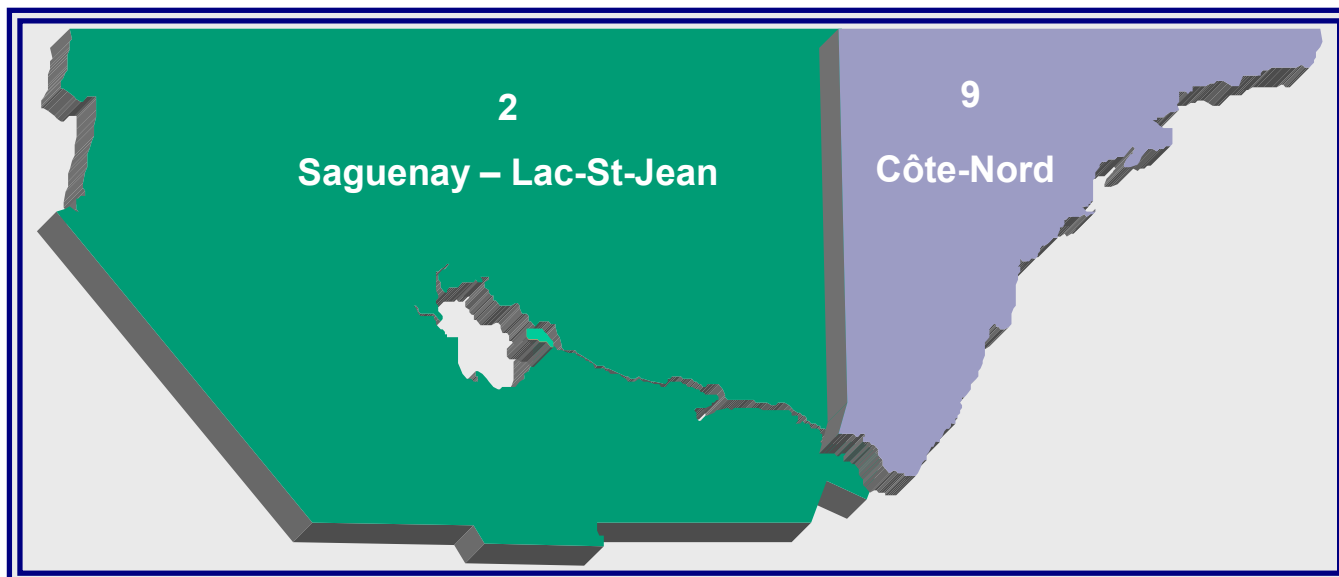
Portrait bioalimentaire régional

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable
Direction des études économiques et appui aux filières
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord

Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation

Québec 

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN CÔTE-NORD



ACTEURS IMPORTANTS

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- Centre de recherche et de développement en agriculture (transfert technologique)
- Dans la transformation : La Fromagerie Albert Perron, Nutrinor, usines de congélation de petits fruits

CÔTE-NORD

- Centre de recherche sur les petits fruits et la pomme de terre
- Dans la transformation des produits aquatiques :
 - Pêcheries Manicouagan Inc.;
 - Les Poissons et Crustacés Poséidon Inc.;
 - Crustacés Baie-Trinité Inc.;
 - Poissonnerie du Havre (1997) Inc., etc.

SECTEURS D'ACTIVITÉ DISTINCTIFS

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- En production : pommes de terre, petits fruits dont les bleuets nains
- En transformation alimentaire : fromage cheddar
- Agrotourisme

CÔTE-NORD

- Pêche commerciale et transformation de produits marins
- Production de petits fruits : chicoutée, bleuets, fraises, etc.
- Production bovine

SAVEURS RÉGIONALES

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- Bleuets
- Gourgane
- Fromage cheddar

CÔTE-NORD

- Chicoutée
- Mactre de Stimpson
- Crevettes nordiques

ATOUTS OU SPÉCIFICITÉS

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- Cuisine de spécialités régionales
- Qualité de l'environnement et disponibilité de terres agricoles

CÔTE-NORD

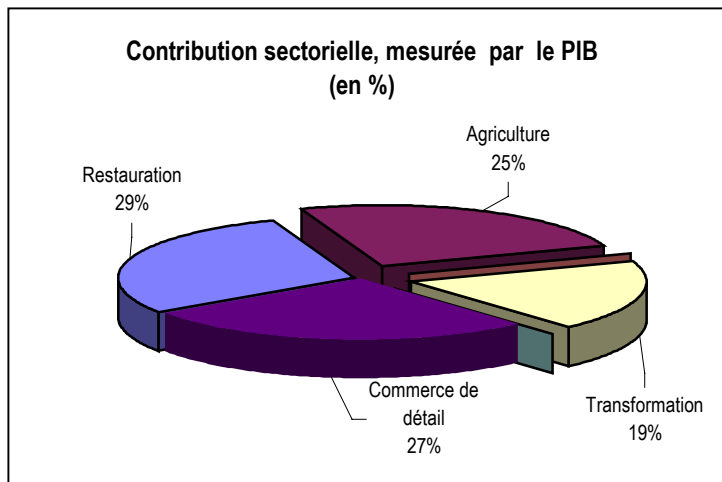
- Amalgame d'activités touristiques et agroalimentaires
- Ressources naturelles abondantes

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001

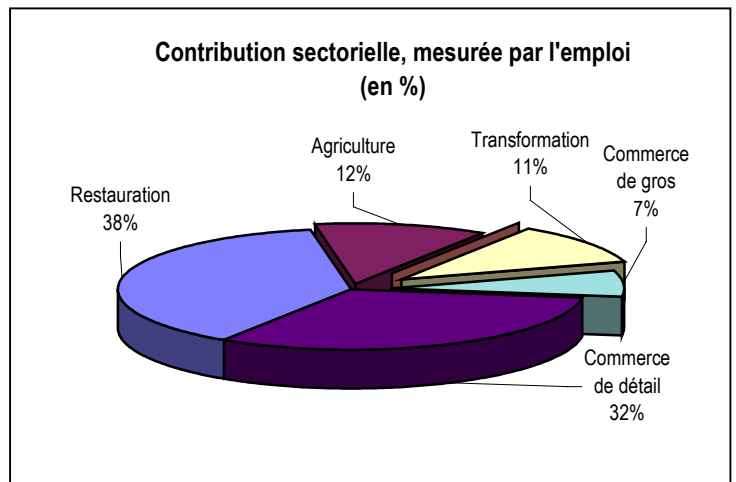
Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Saguenay–Lac-Saint-Jean	% du Québec
Population ('000)	284,8	3,8
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	6 316,2	3,4
PIB de l'ensemble de l'économie ('000 000 \$ de 1997)	6 845,2	3,4
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ('000 000 \$ de 1997)	2 104,0	4,8
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	5 902,0	4,9
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	2 552,7	3,9
Emploi total ('000)	126,5	3,6
Emploi manufacturier total ('000)	18,1	2,8
Emploi dans le commerce ('000)	20,2	3,6

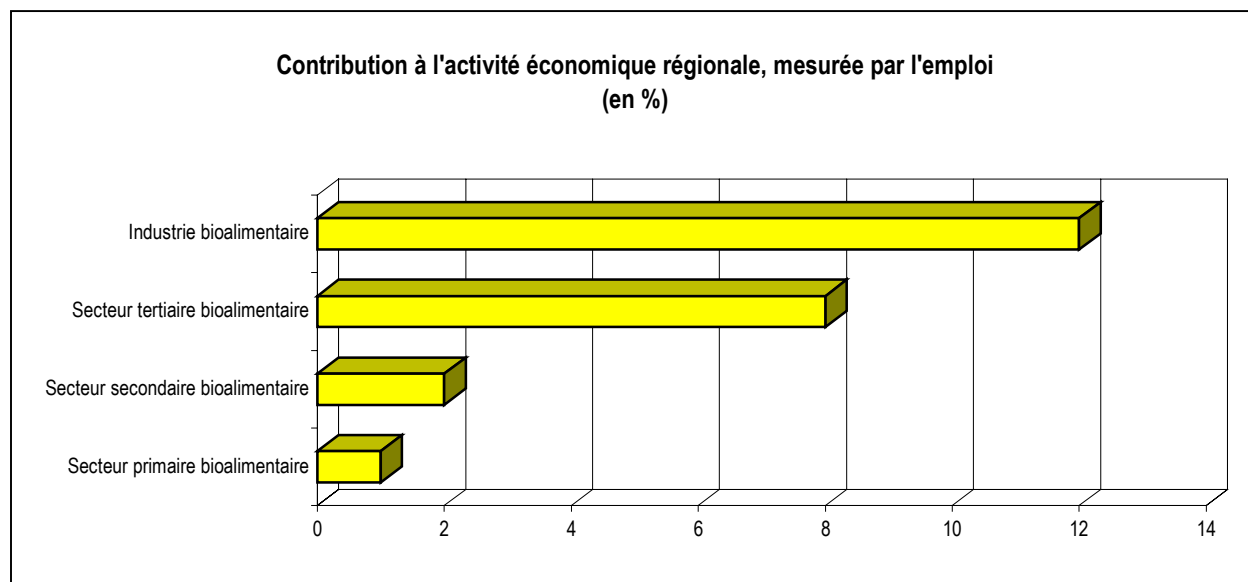
Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

L'industrie bioalimentaire en 2001

	Saguenay–Lac-Saint-Jean	% du Québec
L'agriculture		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	110	5
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	240	5
Emploi ('000)	1,8	3
Les pêches commerciales		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.s.	n.s.
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	n.s.	n.s.
La transformation		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	80	2
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	320	2
Emploi ('000)	1,6	2
Le commerce de gros		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.d.	n.d.
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	1,1	4
Le commerce de détail		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	120	4
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	670	4
Emploi ('000)	4,8	5
La restauration		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	130	3
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	190	3
Emploi ('000)	5,6	3
L'ensemble du bioalimentaire		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	440	3
Emploi ('000)	14,9	3

n.s. : non significatif

n.d. : non disponible

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

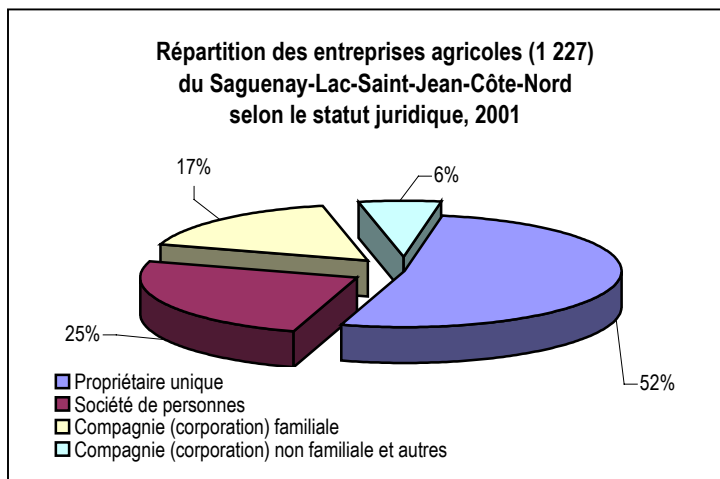
LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 129 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

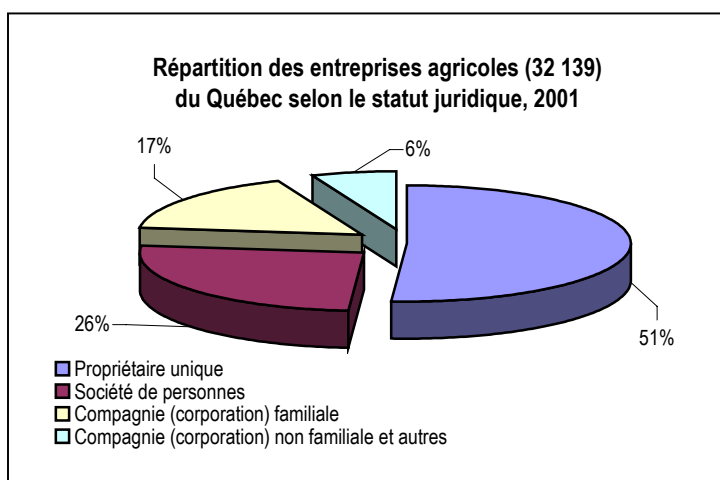
Étant donné le faible nombre d'entreprises agricoles dans la région de la Côte-Nord, cette région a été fusionnée à celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de dresser le portrait de la production agricole et porcine. Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord regroupent 1 227 entreprises agricoles en 2001, ce qui représente près de 4 % des entreprises agricoles du Québec.

Les productions agricoles présentes dans ces deux régions sont variées. La production laitière est la plus fréquente. En effet, 485 entreprises de ces régions élèvent des vaches laitières, soit plus de 40 % des entreprises. Le cheptel bovin compte plus de 59 000 têtes, incluant les 23 252 vaches laitières des 485 entreprises déclarantes de ces régions.

La superficie des entreprises agricoles est de près de 197 000 hectares, soit une superficie moyenne de plus de 160 hectares par entreprise. Les entreprises agricoles appartiennent principalement à des propriétaires uniques et des sociétés de personnes.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Principales superficies, mai 2001

	Saguenay–Lac-Saint-Jean Côte-Nord		Total – Québec	
	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares
Superficie totale	1 227	196 640	32 129	3 417 026
Terres en culture*	1 127	111 418	26 036	1 849 938
Avoine	572	19 974	5 894	93 258
Orge	449	19 537	7 275	159 443
Canola	42	969	175	3 832
Cultures fourragères	687	34 107	14 615	545 113
Pommes de terre	49	2 743	640	19 097
Légumes	50	502	2 114	43 501
Fruits	142	13 005	1 883	24 515
Serres (mètres carrés)	66	109 931	1 159	2 514 704
Entailles (nombre)	21	30 818	7 524	30 695 200

* N'inclut pas les pâturages

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Principaux cheptels, mai 2001

	Saguenay–Lac-Saint-Jean Côte-Nord		Total - Québec	
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
Total – bovins et veaux	718	59 480	16 100	1 362 788
Vaches laitières	485	23 252	9 115	407 206
Vaches de boucherie	206	7 905	6 130	207 852
Bouvillons	106	1 123	2 805	81 743
Moutons et agneaux	91	19 084	1 366	254 053
Total – poules et poulets	93	790 106	2 144	29 212 229
Chevaux et poneys	122	627	3 838	22 284
Chèvres	27	409	975	27 337
Total – porcs *	17	11 722	2 743	4 267 365

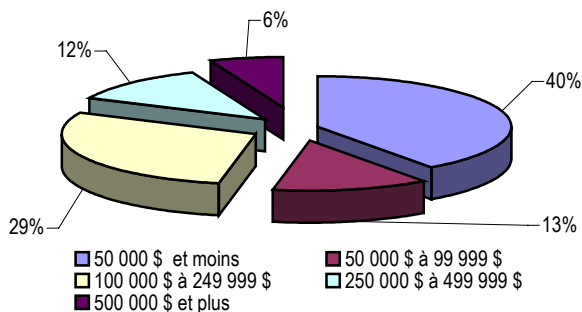
* N'inclut pas l'augmentation de la dernière année

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 197 M\$, ce qui représente des revenus bruts moyens de 160 000 \$ par entreprise.

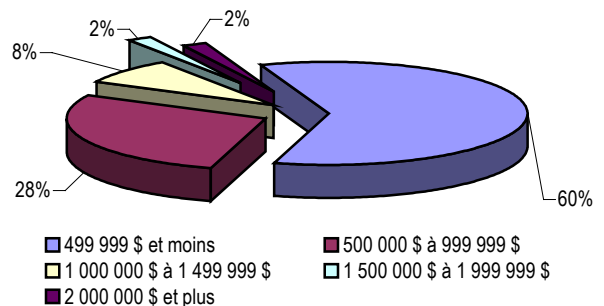
Les entreprises agricoles de ces régions ont, respectivement, un capital agricole moyen de 519 000 \$ dont une valeur des terres et bâtiments de 342 000 \$.

épartition des entreprises agricoles (1 227)
du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord selon les
strates de revenus agricoles totaux bruts, 2001



Source : Statistique Canada

Répartition des entreprises agricoles (1 227)
du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord selon les
strates de capital agricole total, 2001



Source : Statistique Canada

LA PRODUCTION PORCINE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

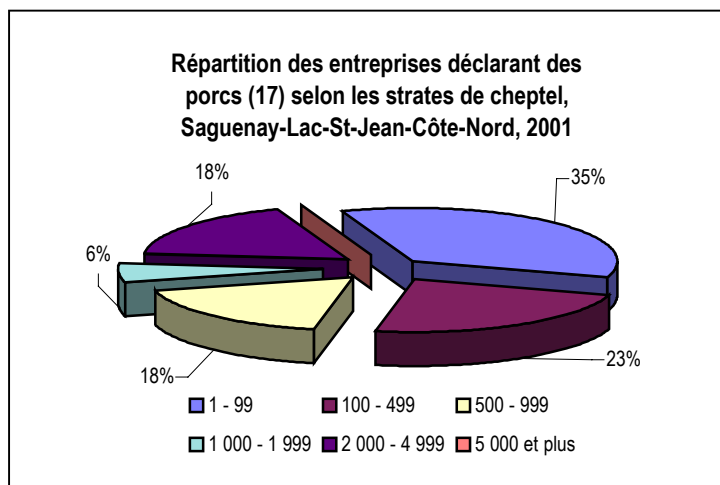
Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord regroupent 17 entreprises déclarant des porcs en 2001, ce qui représente moins de 1 % des entreprises déclarantes du Québec. Le cheptel en inventaire compte plus de 11 700 têtes, toutes catégories confondues, soit 0,3 % du cheptel québécois.

Il est important de noter que ce secteur a connu une croissance importante au niveau régional depuis la réalisation du Recensement de l'agriculture, source statistique officielle d'où proviennent les renseignements présentés dans ce portrait régional. Ainsi, à ce jour, le cheptel porcin s'est accru de façon notable, dénombant plus de 2 400 truies et cochettes en inventaire et environ 15 000 porcs à l'engraissement.

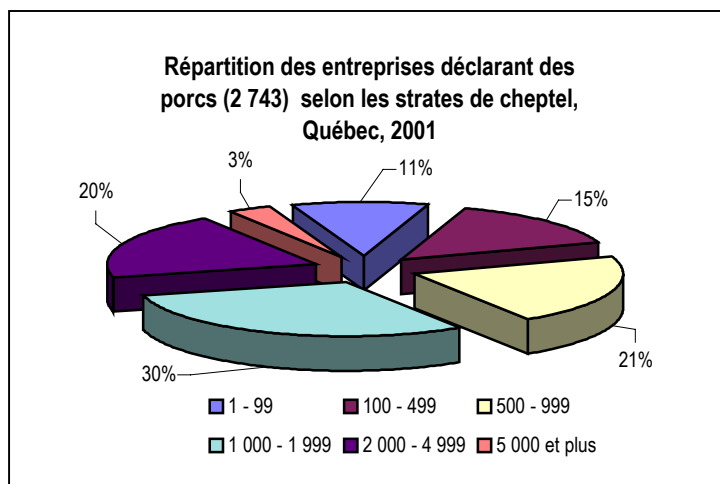
Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 6 grandes classes, on constate que 58 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus représentent 24 % des entreprises déclarant des porcs dans la région.

En moyenne, les entreprises déclarant des porcs comptaient 690 têtes en 2001.

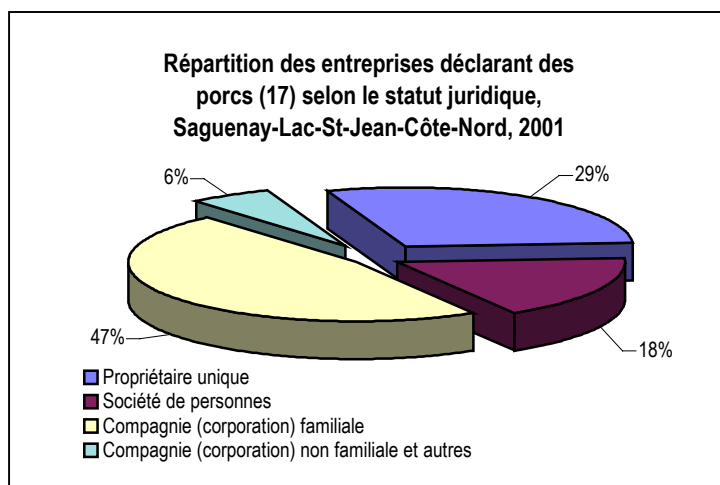
Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, 29 % des entreprises déclarant des porcs appartiennent à des propriétaires uniques, 18 % à des sociétés de personnes et 53 % à des compagnies (corporations). Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que seulement 6 % des compagnies (corporations) sont des compagnies non familiales, c'est donc plus de neuf entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

	Saguenay-Lac-Saint-Jean Côte-Nord			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	17	3 256	192	2 743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	1 210	193 385	160	29 396	3 156 643	107

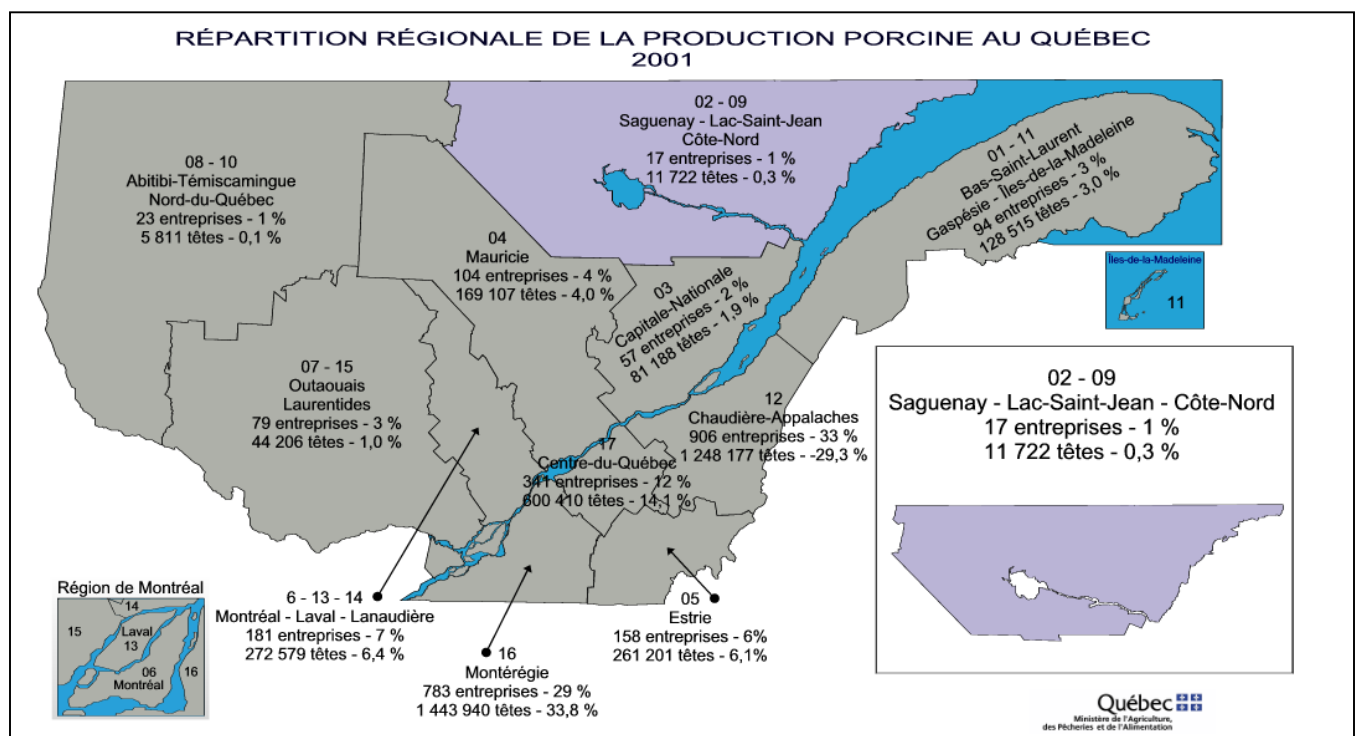
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

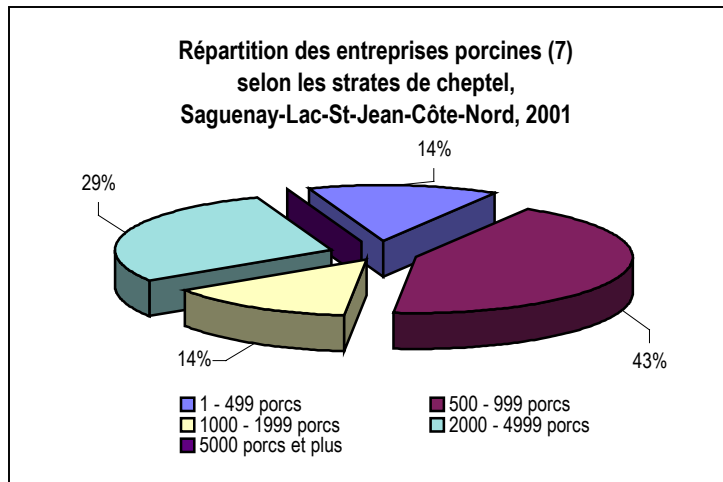
	Saguenay-Lac-Saint-Jean Côte-Nord			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	17	11 722	690	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	11	46 ⁽¹⁾	4	1 496	8 504	6
Truies et cochettes de reproduction	9	1 320	147	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	8	3 589 ⁽¹⁾	449	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	13	6 767	521	2 146	2 521 943	1 175

⁽¹⁾ Estimation

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Si on considère uniquement les entreprises porcines, soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que le portrait est différent. En effet, la moyenne du nombre de têtes en inventaire par entreprise de ces régions passe alors de 690 à 1 261.



Source : Statistique Canada

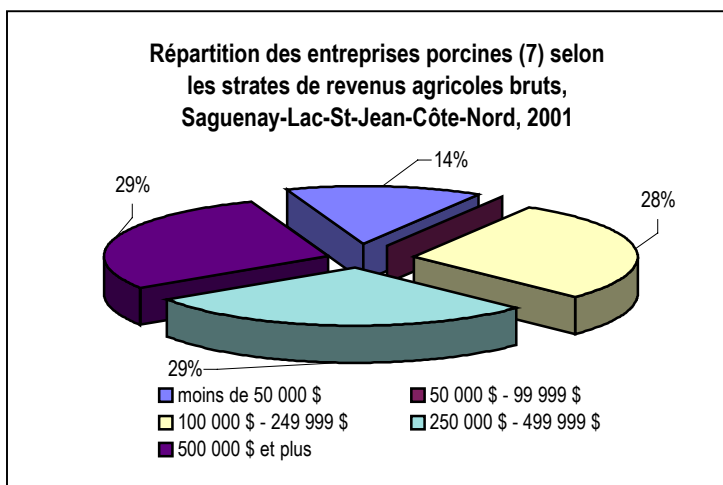
Les entreprises porcines qui tirent moins de 50 % de leurs revenus agricoles de la production possèdent moins de 25 % du cheptel porcine.

Lorsqu'on examine la spécialisation des entreprises porcines, on constate que 100 % des entreprises porcines de ces régions sont des naisseurs-finisseurs.

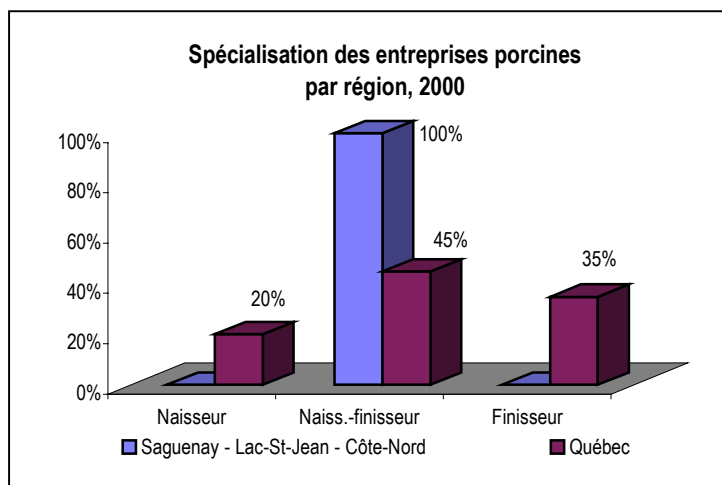
Qu'en est-il des revenus agricoles que retirent les entreprises porcines de l'ensemble de leurs productions agricoles ? On peut voir que près de la moitié des entreprises, soit 43 %, ont des revenus agricoles totaux bruts inférieurs à 250 000 \$. De plus, 14 % des entreprises porcines ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 50 000 \$.

Les revenus agricoles moyens de l'entreprise porcine située dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord s'élèvent à un peu plus de 358 000 \$.

La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole de plusieurs régions mais n'est pas la production la plus importante en termes du nombre d'entreprises. Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, en effet, les entreprises porcines représentent à peine 0,6 % de l'ensemble des entreprises agricoles.

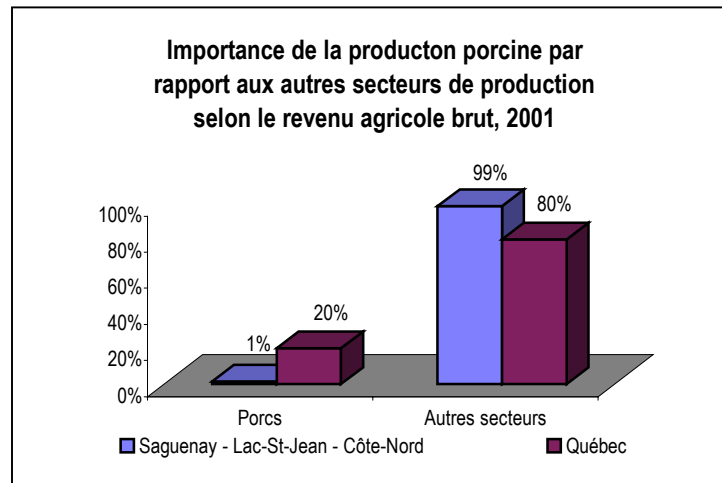
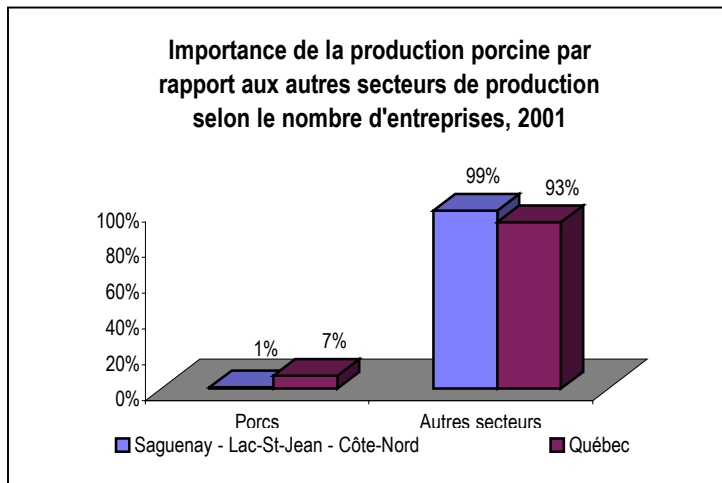


Source : Statistique Canada



Source : MAPAQ

L'importance régionale des entreprises porcines en termes de revenus agricoles entraîne une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici que ces revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des revenus provenant de la production porcine. Ainsi, pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, les entreprises porcines génèrent un peu plus de 1 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole.



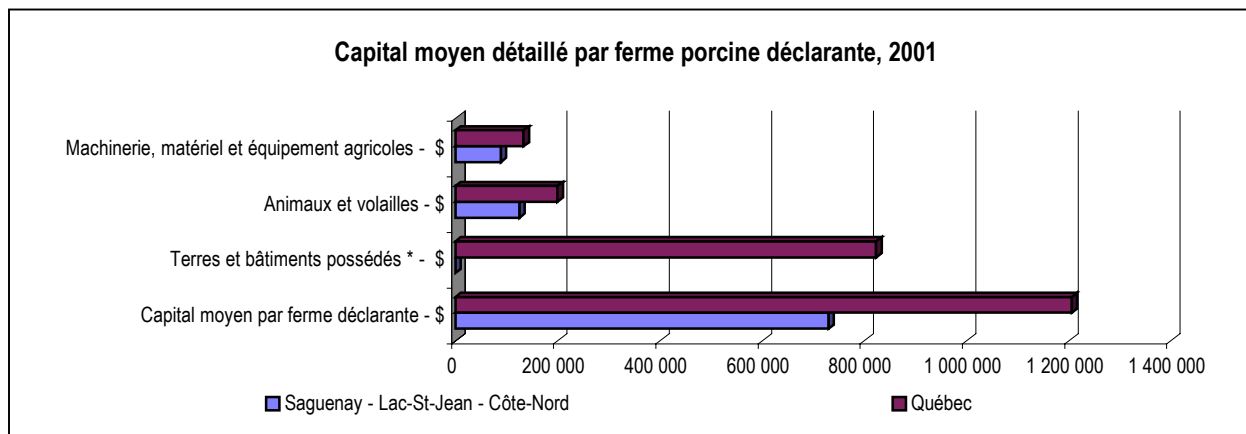
Source : Statistique Canada

Source : Statistique Canada

La superficie totale des entreprises porcines, c'est-à-dire les entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, représente moins de 1 % de la superficie totale de l'ensemble des entreprises agricoles de ces régions. En moyenne, la superficie possédée par les entreprises porcines correspond à 67 hectares, comparativement à 161 hectares pour les autres secteurs de production. Cette superficie est inférieure à la moyenne québécoise de 87 hectares.

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant de cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, se situe à 730 000 \$ en moyenne par entreprise. Par ailleurs, plus des deux tiers des entreprises du secteur porcin ont un capital inférieur à 1 million \$.



* Non disponible pour la région

Source : Statistique Canada

L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE DE PORC

Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord

Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord comptent 9 entreprises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc. Ce chiffre compte pour 5 % des entreprises du Québec.

Huit entreprises se spécialisent dans la transformation secondaire de la viande de porc, tandis qu'une entreprise œuvre dans l'abattage multi-espèces.

Valeur des ventes

Strate de ventes	Nombre d'entreprises
Entre 100 000 \$ et 499 999 \$	2
Entre 1 M\$ et 2,9 M\$	1
Entre 3 M\$ et 4,9 M\$	3
Entre 5 M\$ et 9,9 M\$	2
Entre 10 M\$ et 24,9 M\$	1

Source : Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

Ces entreprises emploient 295 personnes, ce qui représente 2 % de tous les emplois dans l'abattage et/ou la transformation de la viande de porc au Québec.

Aucune des entreprises ne fait de l'exportation.

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN AGROENVIRONNEMENT

Saturation des sols minéraux en phosphore

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter la distribution des analyses des sols minéraux selon le pourcentage de saturation en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des échantillons de sol se situent dans la classe de 10 % et plus.

Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, 6 % des échantillons de sol se situent dans cette classe.

Prime-Vert

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent à celles ayant 10 unités animales et plus.

Structures d'entreposage

Les objectifs de ce volet sont :

- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 projets (dont 506 dans le secteur porcin). Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %. Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, 296 projets ont été réalisés, pour un montant d'aide de 10,2 M\$.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Structures d'entreposage

	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean Côte-Nord
Nombre total de structures	4 369	296
Aide financière totale	167,3 M\$	10,2 M\$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Procédés de traitement

Une aide financière est accordée aux exploitations ou regroupements d'exploitations où le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également servir de matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés dans 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordé aux entreprises porcines est de 53 %. Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, aucun procédé de traitement n'a été subventionné.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Procédés de traitement

	Québec
Nombre total d'entreprises	106
Nombre d'entreprises porcines	79 (75 %)
Aide financière totale	2,1 M\$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (53 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Équipements d'épandage

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1^{er} avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$.

Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, 12 rampes d'épandage ont été subventionnées, pour un montant total de 49 975 \$ (37 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Équipements d'épandage

	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean Côte-Nord
Nombre total de rampes	346	12
Nombre de rampes secteur porcin	207 (60 %)	5 (42 %)
Aide financière totale	1 424 038 \$	49 975 \$
Aide financière secteur porcin	849 438 \$ (60 %)	18 375 \$ (37 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Réduction de la pollution diffuse

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement liés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux. Pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, 23 engagements ont été pris pour un montant total de 114 964 \$.

Engagement du programme Prime-Vert 2002-2003 ⁽¹⁾ Réduction de la pollution diffuse

	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean Côte-Nord
Nombre de projets	443	23
Aide financière	1,7 M\$	114 964 \$

⁽¹⁾ En date du 18 novembre 2002

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Services-conseils en agroenvironnement

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le Ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le Ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalisent 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec et à 210 806 unités animales porcines (28 % des unités animales porcines du Québec). Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$ dont 15 % a été versé dans le secteur porcin.

Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, on compte 4 clubs-conseils en agroenvironnement regroupant 207 entreprises agricoles, dont 1 entreprise porcine (soit 9 % des entreprises porcines de ces régions). Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 15 661 dont 129 unités animales porcines (5 % des unités animales porcines de ces régions). L'aide accordée pour ce volet est de 325 851 \$.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Services-conseils en agroenvironnement

	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean Côte-Nord
Nombre de clubs-conseils	76	4
Nombre d'entreprises agricoles membres	4 949 (16%)	207 (17 %)
Nombre d'entreprises porcines membres	549 (24 %)	1 (9 %)
Unités animales totales des membres	558 489 (28 %)	15 661 (29 %)
Unités animales porcines des membres	210 806 (28 %)	129 (5 %)
Aide financière totale	7,2 M\$	325 851 \$

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Actions dignes de mention

Bassins versants

De nombreuses interventions ont été menées par les équipes régionales en matière de protection des cours d'eau, notamment pour 26 projets de gestion de l'eau dans les bassins versants de neuf régions agricoles du Québec. Plus de 2 500 entreprises agricoles seront touchées par ces interventions, dont 15 % sont déjà engagées dans un processus de restauration de la qualité de l'eau (principalement dans les bassins de taille petite à moyenne).

Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, 5 projets sont en cours à l'intérieur des rivières Bédard, du Moulin, Mistook, Hart, Chicot ainsi que dans le ruisseau Benjamin et la décharge du Lac Maltais.

Le comité ZIP Alma-Jonquière et ses partenaires du programme Saint-Laurent Vision 2000 ont produit, en septembre 1998, un plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) pour le tronçon Alma-Jonquière de la rivière Saguenay. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est l'un des principaux partenaires pour le soutien technique et financier. De nombreux travaux ont déjà été réalisés : nettoyage du cours d'eau, stabilisation de sites sensibles à l'érosion, aménagement de bandes riveraines, revégétalisation des berges, etc.